



République Islamique de Mauritanie
Honneur – Fraternité – Justice



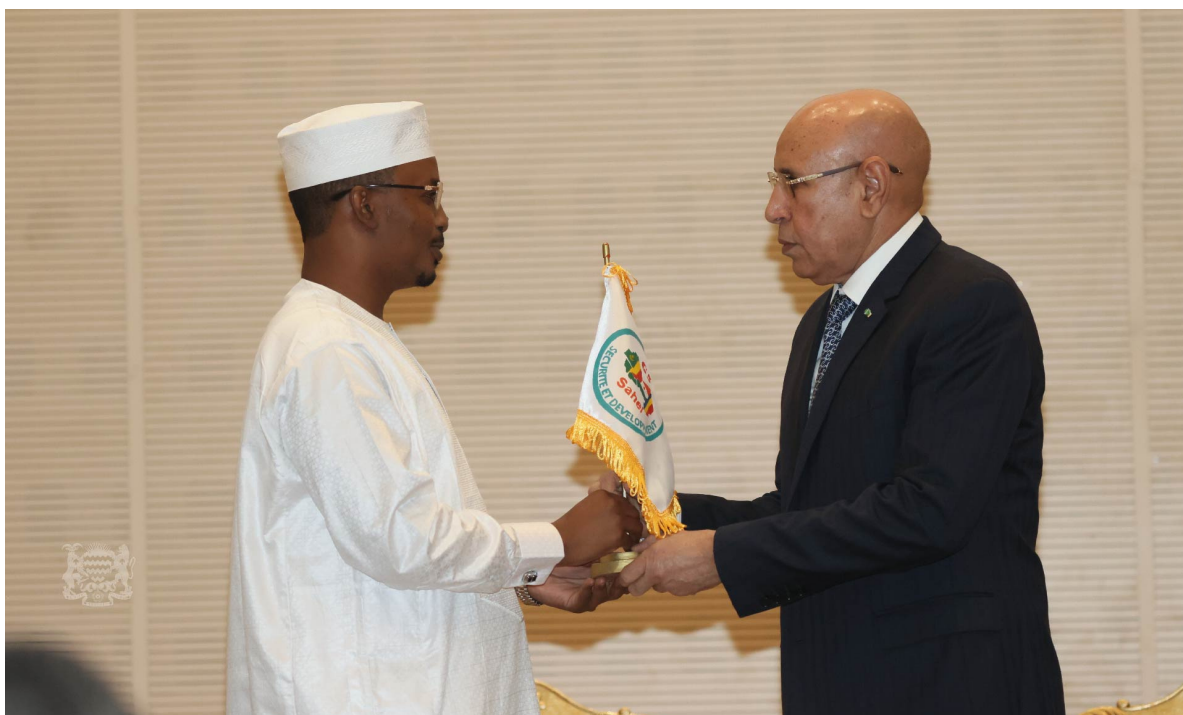
FEUILLE DE ROUTE DE LA PRESIDENCE MAURITANIENNE DU G5 SAHEL 2023

«Redynamisation du G5 Sahel»





Passation de la Présidence du G5 Sahel du Tchad à la Mauritanie



*6ème sommet extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat
et de gouvernement, N'Djamena, le 20 février 2023*



Table des matières

I.	Contexte	p 4
II.	Axes de la feuille de route	P 6
•	II.1 Axe diplomatique	P 6
•	II.2 Axe sécurité et défense	P 9
•	II.3 Axe institutionnel	P 10
•	II.4 Axe développement, intégration et résilience	P 12
III.	Plan d'actions	P 15



I . Contexte

Le G5 Sahel fut porté sur les fonts baptismaux, à Nouakchott, par cinq pays frères (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) suite à l'adoption de la Convention du 19 décembre 2014. Il incarne une volonté commune et forte de bâtir un destin partagé face à un écheveau complexe de défis associés à de multiples vulnérabilités sécuritaires, agro-écologiques, socio-économiques et territoriales.

Pour donner corps à cette volonté, des objectifs majeurs ont été assignés à l'organisation, notamment :

- i) garantir les conditions de développement et de sécurité dans l'espace des pays membres ;
- ii) offrir un cadre stratégique d'intervention permettant d'améliorer les conditions de vie des populations ;
- iii) allier le développement et la sécurité, soutenus par la démocratie et la bonne gouvernance dans un cadre de coopération régionale et internationale mutuellement bénéfique et,
- iv) promouvoir un développement inclusif et durable.

En somme, il s'agissait de coordonner et même de mutualiser les moyens des Etats membres afin d'apporter une réponse solidaire à la fois politique, sécuritaire et économique aux défis multiformes auxquels ils sont confrontés.

En dépit des contraintes multiples exacerbées par un contexte global marqué par la pandémie du Covid-19 et ses graves conséquences sur ses Etats membres, le G5 Sahel aura pu se construire un chemin et une place dans l'agenda international. La double dynamique politique et diplomatique aura permis :

- L'adoption et le lancement du nouveau cadre d'actions prioritaires intégré pour la réalisation de projets à impacts rapides dans les zones sensibles en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations;



- Le lancement de la Coalition pour le Sahel, pour offrir un cadre politique et programmatique rénové, de nature à accélérer l'atteinte des objectifs de paix et de prospérité des pays du G5S ;
- Le renforcement des capacités des bataillons de la force conjointe du G5S et l'intensification des opérations dans la zone centre ;
- La restructuration du Secrétariat Exécutif du G5 Sahel ;
- L'adoption par le Parlement Européen, en septembre 2020, de la Résolution stratégique, relative à la Coopération en matière de sécurité, ouvrant la possibilité de financements au profit des forces armées des pays africains, à travers le mécanisme de Facilité Européenne pour la Paix;
- L'élaboration et la mise en œuvre de nombreux projets de développement visant principalement à renforcer la résilience et l'autonomisation des populations les plus vulnérables.

Mais, cette dynamique positive s'est vite enrayée suite à un ensemble d'événements survenus dans trois Etats membres et à des réajustements géostratégiques nationaux et internationaux importants. Deux faits majeurs soulignent la prégnance du recul du G5 Sahel et la détérioration des termes du pacte de solidarité qu'il incarnait : le retrait de la République Sœur du Mali le 15 mai 2022 et la remise en cause du socle sécuritaire avec le départ de la force Barkhane et de la taskforce « Takuba ». L'altération du climat d'ensemble aura remis en cause les fondements de l'odyssée collective avec la rupture de confiance, la fragilisation de la cohésion de l'organisation et, in fine, un blocage institutionnel inédit avec l'absence prolongée de réunions statutaires.

C'est dans ce contexte singulier que s'est tenu le 20 février 2023 à N'Djamena, un sommet extraordinaire de l'organisation à l'effet d'établir un état des lieux et de prendre les décisions de nature à permettre une véritable relance après une période de léthargie.

Le sommet a décidé de confier la présidence à la Mauritanie pour reconstruire les ressorts de la relance en traitant à la fois les urgences provoquées par la crise et réenclencher les activités stratégiques déjà convenues grâce à une redynamisation des structures et des cadres partenariaux déjà opérationnels.



La feuille de route de la présidence mauritanienne prend la mesure des enjeux de ce mandat crucial pour l'avenir du G5S. Ce faisant, elle entend se concentrer sur **la relance des activités de l'organisation et le rétablissement de la confiance auprès des partenaires.**

A cet égard, et compte tenu des circonstances exceptionnelles que vit l'organisation, le recours aux leviers diplomatique, sécuritaire, organisationnel et de développement, est plus que jamais nécessaire.

Quatre axes structurent ainsi l'action de la Présidence mauritanienne :

- Axe diplomatique
- Axe sécurité et défense
- Axe institutionnel
- Axe développement, intégration et résilience

II. Axes de la Feuille de Route :

• II.1 AXE DIPLOMATIQUE





Dans le cadre diplomatique, la présidence mauritanienne mettra tout en œuvre pour :

1. La normalisation et l'apaisement des relations entre les États membres et les partenaires de la Coalition

- 1.1 Entreprendre les initiatives diplomatiques nécessaires à la normalisation des relations bilatérales entre les États de la sous-région et au raffermissement de leur collaboration jusqu'au niveau décentralisé ;
- 1.2 Engager des actions diplomatiques en vue de la normalisation des relations du Mali et du Burkina Faso avec les partenaires importants du G5 Sahel ;
- 1.3 Aménager les conditions nécessaires à une prochaine réintégration du Mali à l'organisation pour être en phase avec le discours de SEM, le Président de la République, lors du dernier sommet extraordinaire de N'Djamena, au cours duquel il a déclaré « *Nous sommes ... résolus à continuer à œuvrer pour le retour de nos frères maliens dans la famille G5 Sahel qui est et restera toujours la leur* » ;
- 1.4 Mettre en place un groupe de réflexion ayant pour mandat la recherche continue de l'assainissement des rapports et la bonne entente au sein de l'organisation, notamment ses Etats membres et avec les partenaires.

2. L'appui au dialogue, au retour de la paix et à la réconciliation au sein des pays membres

- 2.1 Contribuer aux initiatives de paix et de dialogue visant à favoriser le retour de la paix dans les différents pays membres ;
- 2.2 Appuyer les pays membres dans leurs efforts à recouvrer la paix et le contrôle de leur territoire national ;



- 2.3 Offrir aux pays membres éprouvés un appui moral et religieux dans leurs efforts de lutte contre la radicalisation et l'endoctrinement religieux;
- 2.4 Partager l'expérience mauritanienne et l'expertise de ses forces sécuritaires et civiles en matière de protection des populations et de renforcement de la sécurité.

3. Assurer le leadership diplomatique en vue de la réussite des rencontres prévues entre les partenaires ainsi que la promotion des mécanismes de concertation existant

- 3.1 Contribuer à la bonne organisation, à Nouakchott, de l'Assemblée Générale de l'Alliance Sahel, à la demande et en coordination avec les Gouvernements Espagnol et Allemand ;
- 3.2 Entreprendre le plaidoyer nécessaire au maintien du rôle central du G5 Sahel dans la sous-région et ce, auprès des instances internationales comme l'Union africaine, l'Union Européenne, les Etats-Unis, le Conseil de sécurité des Nations-Unies ;
- 3.3 Assurer une coordination renforcée avec le Panel de Haut niveau présidé par l'Ex-Président ISSOUFOU pour mieux harmoniser les approches et les démarches ;
- 3.4 Assurer le suivi de la décision de l'OCI de mettre en place un fonds au profit de la Jeunesse du G5 Sahel et de la région du Lac Tchad ;
- 3.5 Maintenir le suivi et contribuer aux discussions et aux décisions relatives à la MINUSMA d'ici à juin 2023;
- 3.6 Assister les États membres dans l'opérationnalisation des structures abritées par les pays : Centre de Fusion du Renseignement (Niamey), Centre Sahélien de Sécurité, Académie Régionale de Police (Tchad), Centre Sahélien d'Analyse des Menaces et d'Alerte Précoce (Ouagadougou).

• II.2 AXE SECURITE ET DEFENSE



Malgré les efforts consentis, la situation sécuritaire au Sahel demeure très préoccupante et exige des mesures urgentes et adaptées aux circonstances. Les mesures préconisées à ce niveau, se déclinent comme suit :

1. Le renforcement des capacités de la Force Conjointe (FC) du G5S par la mise en œuvre sans délai de la réforme de la FC G5S, à travers :

- La mise aux normes capacitaires et la certification des nouveaux bataillons de la force ;
- Le développement et l'intégration des capacités spécifiques d'acquisition de renseignements tactiques ;
- La mise en place de mécanismes d'interopérabilité entre les bataillons ;
- L'entraînement et la formation continue pour favoriser l'ancrage d'une culture du respect des règles d'engagements et de comportement et des dispositions du cadre de conformité.

2. La protection des populations par la stabilisation systématique des zones reconquises et des populations exposées, en vue de la restauration de l'autorité de l'Etat et la délivrance durable des services de base ainsi que le renforcement des mécanismes de prévention et d'investigation sur les atteintes aux droits de l'Homme.



3. **La maîtrise de la communication** par la multiplication des opérations d'influence, l'investissement du champ immatériel de l'information (réseaux sociaux et autres plateformes d'information) pour un changement des perceptions en faveur de la Force conjointe et la déconstruction de la rhétorique et de la propagande terroristes.

4. **La redynamisation des démembrements du G5S** issus de la Défense et de la Sécurité par la finalisation du dispositif statutaire de certaines instances, l'armement de ces structures en matériels et équipements et l'assurance d'un financement pérenne.

• II.3 AXE INSTITUTIONNEL



Ce volet s'articule autour de la revue institutionnelle et organisationnelle du Secrétariat Exécutif du G5 Sahel et du dispositif de suivi, dans le contexte du retrait de la République du Mali.



1. Revue institutionnelle et organisationnelle du Secrétariat Exécutif du G5 Sahel, à travers :

- L'actualisation de la Convention portant création du G5 Sahel pour l'adapter à la situation actuelle de l'organisation ;
- La révision de l'organigramme du Secrétariat Exécutif, pour réexaminer la cohérence des postes et l'adéquation entre les ressources humaines et les missions assignées au G5S ;
- L'appréciation des outils de planification, du suivi et d'évaluation ;
- La revue de tous les démembrements et les autres structures rattachées au S.E ;
- L'estimation de l'incidence financière des réformes proposées en tenant compte des ressources ordinaires et des appuis techniques et financiers des PTFs.

Le résultat attendu de cette revue est la formulation d'un plan complet des réformes institutionnelles proposées et de leur impact financier, pour être soumis aux Chefs d'Etat des pays membres du G5 Sahel.

2. Dispositif de suivi, à travers :

- Des rencontres trimestrielles entre le Président en exercice, le Ministre de tutelle du G5 Sahel, les Ministres en charge des Affaires étrangères, de la Défense, de la sécurité et le Secrétaire Exécutif du G5 Sahel pour faire le point sur l'état d'avancement de la feuille de route ;
- Des échanges réguliers entre le Président du Conseil des Ministres de tutelle du G5 Sahel, le Secrétaire Exécutif et les partenaires impliqués ;



- Du Comité interministériel de pilotage et de Suivi qui sera activé. Composé des principaux ministères concernés, le Comité aura notamment pour mission, sous l'autorité du Président de la République, de superviser l'ensemble des actions à mener dans le cadre du mandat actuel et d'élaborer le calendrier des événements prévus au cours de cet exercice ;
- Le Comité interministériel sera épaulé par le Comité National de Coordination des actions du G5S (CNC), avec comme ancrage institutionnel le Ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs ;
- De la Cellule technique d'appui à la Présidence en exercice, sous l'autorité du Ministre de tutelle du G5 Sahel, en étroite collaboration avec le Secrétariat Exécutif et le cas échéant avec les partenaires concernés. Cette Cellule soumettra périodiquement au Président du Conseil des Ministre de tutelle du G5 Sahel un tableau de suivi renseigné et mis et à jour.

• II.4 AXE DEVELOPPEMENT, INTEGRATION ET RESILIENCE





Ce volet s'articule autour des pôles d'actions déclinés comme suit :

1. Clarification et redynamisation des relations entre le Secrétariat Exécutif du G5 Sahel et ses partenaires

Il s'agit de clarifier et partager au mieux les rôles entre les intervenants, pour éviter la dilution des compétences et pour optimiser l'utilisation des ressources.

- Au niveau de l'Alliance Sahel, de la Coalition pour le Sahel, du Partenariat pour la Sécurité et la Stabilité au Sahel (P3S), la présidence mauritanienne conviera les parties prenantes, le Secrétaire Exécutif du G5 Sahel et les Coordonnateurs nationaux du G5 Sahel d'une part, et l'Alliance sahel, le P3S, et la Coalition pour le Sahel, d'autre part, à une réunion de haut niveau qui portera sur l'optimisation du partenariat international pour mieux servir l'action nationale et régionale du G5 Sahel.
- Au niveau des organisations régionales et internationales (CEDEAO, UA, UE et UN), la présidence mauritanienne du G5 Sahel œuvrera à l'élargissement du champ de la coopération régionale, continentale et internationale.

Le résultat attendu de cette approche inclusive est la définition d'un cadre d'échange et de concertation qui rend les actions des uns et des autres complémentaires dans la poursuite de la mission du G5S.

2. Elaboration et lancement du Programme d'Investissements Prioritaires 2023-2025

Le Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) 2023-2025, découlant du sommet des Chefs d'Etats de février 2021, accordera la priorité aux projets ayant une dimension régionale pour renforcer l'intégration, améliorer l'accès aux services de base au profit des populations cibles et prendre en considération les effets du changement climatique et ses conséquences sur la vie des populations.



Le PIP vise à :

- Renforcer les capacités des acteurs de défense et de sécurité pour la lutte contre l'insécurité dans l'espace du G5 Sahel ;
- Améliorer les conditions de développement durable pour les populations de l'espace du G5 Sahel ;
- Accroître l'accès des populations des zones transfrontalières aux services socioéconomiques de base (éducation, santé, protection sociale et sécurité alimentaire) ;
- Promouvoir l'intégration régionale à travers le développement des infrastructures ;
- Renforcer le partenariat entre le G5 Sahel et les acteurs régionaux et internationaux.

Il doit être aligné sur la Stratégie de Développement et de Sécurité (SDS) 2023-2033 en tant que cadre de référence du développement économique et social des pays du G5 Sahel, les plans nationaux de développement et la vision de la présidence en exercice, ainsi que les priorités régionales des pays membres et des PTFs.

Il est attendu de cette activité l'identification d'un PIP concerté et opérationnel, avec un ensemble des projets et programmes ayant une dimension régionale, répondant aux besoins en services de base des populations dont le financement est mobilisable auprès de partenaires identifiés et le lancement est envisageable avant 2025.

Ces projets mettront l'accent prioritairement sur les volets suivants :

- La mise en œuvre d'approches éducatives innovantes au niveau de l'enseignement de base ;
- Le développement de projets d'énergie renouvelable et d'accès à l'eau, en milieu rural en particulier;
- L'amélioration de la productivité du secteur agricole et une meilleure valorisation du cheptel dans la sous-région.

PLAN D'ACTIONS DE LA FEUILLE DE ROUTE DE LA PRESIDENCE MAURITANIENNE DU G5 SAHEL 2023

AXE DIPLOMATIQUE

Intervention	Objectifs	Action	Mise œuvre	Echéance
1. Normalisation et apaisement des relations bilatérales entre les États de la sous-région	1.1 Entreprendre les initiatives diplomatiques nécessaires à la normalisation des relations bilatérales entre les États de la sous-région	<ul style="list-style-type: none"> - Mission à Bamako et à Ouaga - Mission au Niger et au Tchad - Rencontre multipartite entre les États pour favoriser la collaboration 	<ul style="list-style-type: none"> - MAECME - Pays membres 	<ul style="list-style-type: none"> - 2^{ème} et 3^{ème} trimestre de 2023
	1.2 Engager des actions diplomatiques en vue de la normalisation des relations du Mali et du Burkina Faso avec les partenaires importants du G5 Sahel	<ul style="list-style-type: none"> - Mission de bons offices dans les capitales des États impliqués - Abriter une rencontre entre les représentants des parties - Proposition d'une feuille de route pour une normalisation des relations 	<ul style="list-style-type: none"> - MAECME - Pays membres - UE 	<ul style="list-style-type: none"> - 2^{ème} et 3^{ème} trimestre de 2023
	1.3 Aménager les conditions nécessaires à une prochaine réintégration du Mali à l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Mission prolongée auprès de la république sœur du Mali pour identifier les conditions d'un retour dans l'organisation - Mission auprès des autres pays membres et des partenaires pour partager les propositions - Mise en œuvre de la feuille de route pour la réintégration du Mali 	<ul style="list-style-type: none"> - MAECME - Pays membres - Ministère de la défense - UE 	<ul style="list-style-type: none"> - 4^{ème} trimestre 2023
	1.4 Mettre en place un groupe de réflexion ayant pour mandat la recherche continue de l'assainissement des rapports et la bonne entente au sein de l'organisation		<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une conférence de Dialogue Sahe/Euro axée sur l'amitié des peuples - Création d'un groupe de concertation et de dialogue formés d'anciennes personnalités du monde diplomatique (ex), intellectuel, religieux et militaires (ex). 	<ul style="list-style-type: none"> - MAECME - Pays membres - UA - UE
2. L'appui au dialogue, au retour de la paix et à la réconciliation au sein des pays membres	2.1 Contribuer aux initiatives de dialogue et de réconciliation visant à favoriser le retour de la paix dans les différents pays membres	<ul style="list-style-type: none"> - participation active aux initiatives de dialogue abritées déjà par certains États de la sous-région. - Proposition aux différents protagonistes des pays en crise d'une plateforme de rencontres et de dialogue complémentaires à celles déjà en place - Initiation de missions de bons offices en coordination avec les États concernés 	<ul style="list-style-type: none"> - MAECME - Comité des Oulémas - OCI - Ministère des affaires religieuses 	<ul style="list-style-type: none"> - 3^{ème} et 4^{ème} trimestre
	2.2 Appuyer les pays membres dans leurs efforts à recouvrer la paix et le contrôle de leur territoire national	<ul style="list-style-type: none"> -Partage de l'expérience mauritanienne et l'expertise de ses forces sécuritaires et civiles en matière de protection des populations et de renforcement de la sécurité - Appui technique et humain aux pays frères dans leur stratégie de réinvestissement - Mise en place de mécanismes d'échange et de circulation entre les pays 	<ul style="list-style-type: none"> - MAECME - Pays membres 	<ul style="list-style-type: none"> - Continue
	2.3 Offrir aux pays membres éprouvés un appui moral et religieux dans leurs efforts de lutte contre la radicalisation et l'endoctrinement religieux	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition de séminaires de formation des Imams et autorités religieuses sur la lutte contre l'endoctrinement et la radicalisation 	<ul style="list-style-type: none"> - MAECME - Comité des Oulémas - OCI - Ministère des affaires religieuses 	<ul style="list-style-type: none"> - 2^{ème} et 3^{ème} trimestre

<p>3. Assurer le leadership diplomatique en vue de la réussite des rencontres prévues entre les partenaires ainsi que la promotion des mécanismes et instances de concertation existant</p>	<p>3.1 Contribuer à la bonne organisation, à Nouakchott, de l'Assemblée Générale de l'Alliance Sahel, à la demande et en coordination avec les Gouvernements Espagnol et Allemand</p>	<p>- Désignation d'un comité chargé de préparer l'Assemblée Générale de l'Alliance - Planification des actions à entreprendre en vue de satisfaire les objectifs attendus de l'Assemblée - Mission auprès des pays et des partenaires pour satisfaire les points qui seront en discussion lors de l'Assemblée générale - Tenue d'une rencontre interministérielle pour apprécier si les conditions de la réussite de l'Assemblée sont réunies.</p>	<p>- MAECME - Pays membres - UA - UE</p>	<p>- 2^{ème} et 3^{ème} trimestre</p>
	<p>3.2 Entreprendre le plaidoyer nécessaire au maintien du rôle central du G5 Sahel dans la sous-région auprès des instances internationales comme l'Union africaine, l'Union Européenne, les États-Unis, le Conseil de sécurité des Nations-Unies</p>	<p>- Mission de plaidoyer auprès de l'UA - Mission de plaidoyer auprès des instances de l'UE - Mission de plaidoyer à Washington auprès du Département d'État américain, des Nations-Unies et de la Banque Mondiale et FMI.</p>	<p>- MAECME - Pays membres - UA - UE - UN</p>	<p>- 2^{ème} trimestre</p>
	<p>3.3 Assurer une coordination renforcée avec le Panel de Haut Niveau Présidé par l'Ex-Président ISSOUFOU pour mieux harmoniser les approches et les démarches</p>	<p>- Organisation à Nouakchott d'un atelier de partage des résultats provisoires du Panel d'expert - Identification des axes nécessitant un plaidoyer ou des actions diplomatiques - Mission et actions diplomatiques pour créer les conditions nécessaires à la mise en œuvre des propositions du Panel</p>	<p>- MAECME - Pays membres - UA - UE - UN</p>	<p>- 3^{ème} trimestre</p>
	<p>3.4 Assurer le suivi de la décision de l'OCI de mettre en place un fonds au profit de la Jeunesse du G5 Sahel et de la région du Lac Tchad</p>	<p>- Concertation avec les pays membres pour le suivi de l'engagement de l'OCI - Identification avec les pays des actions prioritaires à poser dans le cadre du fonds de l'OCI - Mission auprès de l'OCI pour le suivi de l'engagement</p>	<p>- MAECME - Pays membres - OCI</p>	
	<p>3.5 Maintenir le suivi et contribuer aux discussions et aux décisions relatives à la MINUSMA d'ici à juin 2023.</p>	<p>- Mission de plaidoyer auprès de la Minusma</p>	<p>- MAECME - Pays membres - UN - UE - UA</p>	<p>- Continu</p>
	<p>3.6 Assister les États membres dans l'opérationnalisation des structures abritées par les pays: Centre de Fusion du Renseignement (Niamey), Centre Sahélien de Sécurité, Académie Régionale de Police (Tchad), Centre Sahélien d'Analyse des Menaces et d'Alerte Précoce (Ouagadougou)</p>	<p>- Dialogue avec les États membres et les partenaires pour l'opérationnalisation de ces instances - Mission de plaidoyer auprès des Partenaires techniques et financiers pour garantir des financements à ces instances</p>	<p>- MAECME - Pays membres - UN - UE - UA</p>	<p>- 2^{ème} et 3^{ème} trimestre</p>

AXE SECURITE ET DEFENSE

Intervention	Objectifs	Action	Mise œuvre	Echéance
1. Renforcement et consolidation des capacités opérationnelles de la force conjointe du G5 Sahel	1.1 Opérationnalisation de l'Etat-major de Coordination (EMC) et des bataillons de la FC	Validation des textes fondateurs de l'EMC ; Installation du PC ; Mise aux normes capacitaires des nouveaux bataillons ; Certification des nouveaux bataillons ; Mise en place de mécanismes de bonne gouvernance des fonds destinés à la FC	- Ministres de la Défense ; CDS-D - CDS-D ; EMC - FDS ; EMC - SE ; EMC	2 ^{ème} trimestre 2023
	1.2 Renforcement des capacités de planification et de conduite des opérations	Organisation exercées cadres conjoints ; Séminaires de remise à niveau ; Echanges d'officiers de liaison	- FDS - EMC	Continue
	1.3 Intégration et ancrage d'une culture de respect des Droits de l'Homme et du Droit Humanitaire	Formations des cadres et sensibilisations de la troupe sur le Cadre de conformité aux Droits de l'Homme	- FDS ; EMC	Continue
	1.4 Aide ponctuelle à l'appui des opérations nationales ou bilatérales par des moyens 3D et ISR des pays membres du G5 Sahel	Application du principe de solidarité ; Renforcement des capacités de coordination Air ; Etablissement d'un Plan conjoint d'intervention des forces aériennes des pays du G5 Sahel.	- CDS - FDS	A la demande et selon les disponibilités 3 ^{ème} trimestre 2023
	1.5 Renforcement des échanges de renseignements entre les FDS et la FC-G55	Encourager la mise en place de canaux d'échanges appropriés entre pays limitrophes pour la célérité des échanges dans le cadre d'opérations bilatérales	- FDS	2 ^{ème} trimestre 2023
	1.6 Renforcement des opérations d'influence	Actions sur l'environnement opérationnel (opérations psychologiques et communication opérationnelle) ; ACM	- FDS ; EMC	Continue
	1.7 Renforcement des capacités d'anticipation et d'acquisition en renseignement d'ordre tactique	Equipement et dotation des bataillons en drones de courte et moyenne portée permettant d'emporter la décision sur le terrain	- FDS	3 ^{ème} – 4 ^{ème} trimestre 2023
	1.8 Renforcement des mécanismes d'interopérabilité des FDS	Echanges, exercices et entraînements conjoints	- FDS ; EMC	Continue
2. Protection des populations	2.1 Stabilisation des zones reconquises	Appui au redéploiement des autorités administratives et des forces de sécurité dans les zones reconquises pour assurer le maintien de l'ordre et la délivrance des services de base de l'Etat aux populations	- Etats membres ; - FDS	Continue
	2.2 Renforcement des mécanismes de prévention et d'investigation sur les atteintes aux droits de l'Homme	Opérationnalisation des brigades prévitales au sein des bataillons ; Distribution de carnets Coordination avec les autorités judiciaires locales u respect du cadre de conformité	- FDS ; EMC	2 ^{ème} – 3 ^{ème} trimestre 2023

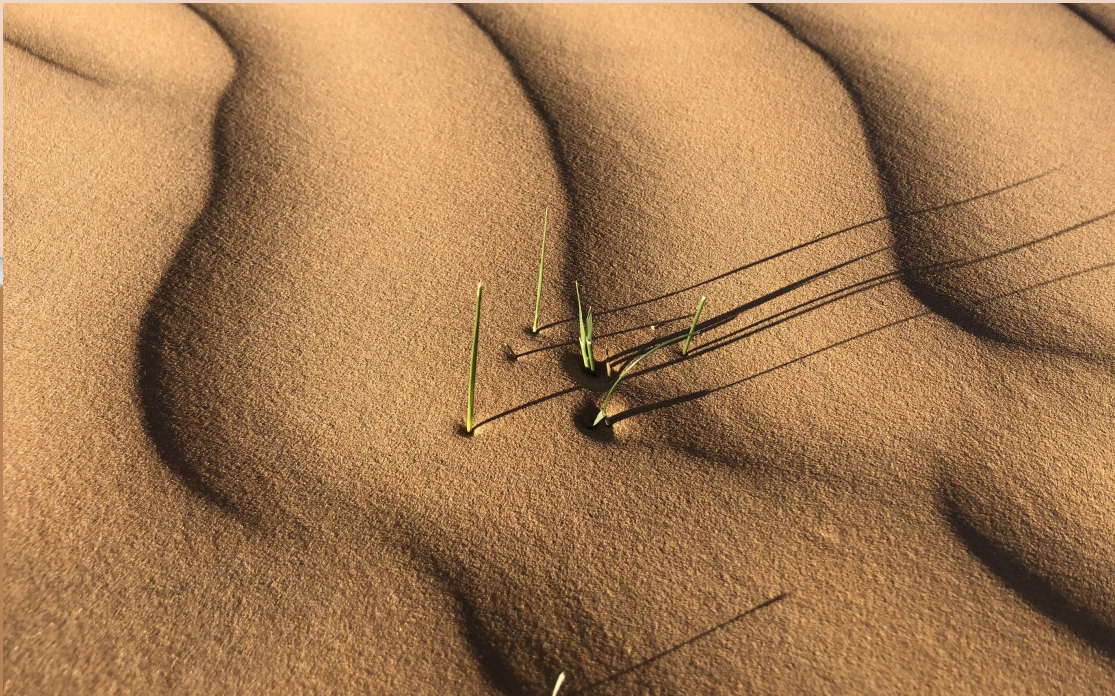
3. Maîtrise de la Communication	3.1 Lutte contre la propagande terroriste et la désinformation visant la FC et les FDS	Investir le champ immatériel (réseaux sociaux) pour déjouer la propagande des terroristes et les INFOX	- FDS ; EMC	Continue
	3.2 Renforcement de la communication interne	Opérations de sensibilisation à l'intention de la troupe	- FDS ; EMC	Continue
	3.3 Déconstruction de la rhétorique erronée des terroristes	Mise à contribution localement des leaders religieux et communautaires	- FDS	Continue
	4.1 Reprise des activités du CDS-Sécurité	Reprise des réunions régulières	- Ministres de la Défense ; CDS-S	2 ^{ème} trimestre 2023
	4.2 Collège de Défense du G5 Sahel : Garantir la disponibilité d'un financement pérenne et régulier	Apurement des arriérés et paiement des contributions statutaires dans les délais	- SE ; CDS-D	2 ^{ème} trimestre 2023
	4.3 Centre de Fusion du Renseignement du G5S au Niger : Opérationnalisation	Validation des textes ; Mise en place des infrastructures ; Définir le mode de fonctionnement	- SE ; CDS-D	2 ^{ème} – 3 ^{ème} trimestres 2023
	4.4 Centre Sahélien de Sécurité (précédemment à Bamako) : Réactivation	Relocalisation du CSS dans un des pays membres du G5S ; Pérennisation des financements (à redéfinir)	- SE ; CDS-S	3 ^{ème} – 4 ^{ème} trimestres 2023
	4.5 Académie Régionale de Police au Tchad : Finalisation du projet et démarrage des activités	Viabilisation du site d'accueil ; Détermination de la clé de répartition du budget, des quotas des experts et des stagiaires par Etat membre ; Adoption du règlement intérieur	- SE ; CDS-S	2 ^{ème} – 3 ^{ème} trimestres 2023
4. Redynamisation des différents démembrements du G5 Sahel	4.6 Plateformes de coopération en matière de sécurité : Institutionnalisation dans tous les pays et Reprise des activités	Finalisation de leur institutionnalisation dans chacun des Etats membres ; Désignation du Coordonnateur régional et des coordonnateurs nationaux	- SE ; CDS-S	2 ^{ème} – 3 ^{ème} trimestres 2023
	4.7 Centre Sahélien d'Analyse des Menaces et d'Alerte Précoce à Ouagadougou : Redémarrage des activités	Reprise des financements ; Désignation du Coordonnateur et des autres membres	- SE ; CDS-D	2 ^{ème} – 3 ^{ème} trimestres 2023
	4.8 GARS : Déploiement de nouvelles unités	Génération Formation, équipement	- Etats membres ; - Coopération ; SE	Continue

AXE INSTITUTIONNEL

Intervention	Objectifs	Action	Mise œuvre	Echéance
1. Revue institutionnelle et organisationnelle du Secrétariat Exécutif du G5 Sahel	1.1 Actualisation de la Convention portant création du G5 Sahel pour l'adaptée à la situation actuelle de l'organisation	Valider les textes fondateurs du G5 Sahel	<ul style="list-style-type: none"> - Présidence en exercice - Etats membres du G5 S.E 	2 ^{ème} trimestre 2023
	1.2 Adaptation de l'organigramme du Secrétariat Exécutif avec les missions et les moyens financiers du G5 Sahel	Réviser le cadre institutionnel et organisationnel du G5 Sahel	<ul style="list-style-type: none"> - PCM - S.E du G5 Sahel Bureau d'études 	3 ^{ème} trimestre 2023
	1.3 Revue de la situation et les perspectives de tous les démembrements et les autres structures rattachées au S.E	<p>Passer en revue l'état de lieux et les perspectives des instances et structures rattachées au S.E du G5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comités Nationaux - Plateformes de coordination des femmes et de la jeunesse - Collègue de la Défense - Collègue sahélien de sécurité - Académie régionale de police - CSAMAP - PCMS 	<ul style="list-style-type: none"> - S.E du G5 Sahel Bureau d'études 	3 ^{ème} trimestre 2023
	1.4 Estimation de l'impact financier des réformes proposées	Estimer le budget de la mise en place des mesures et des réformes issues de la revue	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des rencontres trimestrielles entre le Président en exercice, le Ministre de tutelle du G5 Sahel, les Ministres en charge des Affaires étrangères, de la Défense, de la sécurité et le Secrétaire Exécutif du G5 Sahel pour faire le point sur l'état d'avancement de la feuille de route - Mener des échanges réguliers entre le Président du Conseil des Ministres de tutelle du G5 Sahel, le Secrétaire Exécutif et les partenaires impliqués ; 	<ul style="list-style-type: none"> - S.E du G5 Sahel Bureau d'études
2. Renforcement du dispositif de suivi	2.1 Organisation des réunions de coordination et des échanges de haut niveau	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des rencontres trimestrielles entre le Président en exercice, le Ministre de tutelle du G5 Sahel, les Ministres en charge des Affaires étrangères, de la Défense, de la sécurité et le Secrétaire Exécutif du G5 Sahel pour faire le point sur l'état d'avancement de la feuille de route - Mener des échanges réguliers entre le Président du Conseil des Ministres de tutelle du G5 Sahel, le Secrétaire Exécutif et les partenaires impliqués ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Présidence en exercice - PCM - S.E du G5 Sahel - Présidence du conseil des Ministres 	2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} trimestre
	2.2 Activation du dispositif national de suivi	<p>Le Comité interministériel national de pilotage et de suivi aura notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Superviser l'ensemble des actions à mener et ✓ Elaborer un calendrier des événements prévus au cours de cet exercice 	<ul style="list-style-type: none"> - Présidence en exercice - CIM 	Action continue durant l'exercice
	2.3 Production d'un tableau de suivi renseigné et mis à jour	Echanges réguliers entre les parties prenantes et suivi des réalisations	<ul style="list-style-type: none"> - Ministre de tutelle du G5 Sahel, - CNC - Secrétariat Exécutif - PTFs concernés 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministre de tutelle du G5 Sahel, - CNC - Secrétariat Exécutif - PTFs concernés

AXE DEVELOPEMENT, INTEGRATION ET RESILIENCE

Intervention	Objectifs	Action	Mise œuvre	Echéance
1. Clarification et redynamisation des relations entre les partenaires et le Secrétariat Exécutif du G5 Sahel	1.1 Clarification des liens entre les différents intervenants et les responsabilités	Définir un cadre d'échange et de concertation qui rend les actions des uns et des autres complémentaires dans la poursuite de la mission du G5S	<ul style="list-style-type: none"> - PCM - S.E du G5 Sahel - PTFs 	2 ^{ème} trimestre 2023
	1.2 Renforcement des capacités et accompagner le S.E dans la réalisation de ses missions principales	Elaborer un tableau de bord des feuilles de route des différentes organisations aux fins d'appréciation et de suivi-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - PCM - S.E du G5 Sahel - PTFs 	Action continue au cours durant l'exercice
	1.4 Optimisation des ressources financières disponibles pour une meilleure visibilité et impact	Coordonner et orienter les ressources vers les actions ayant un impact significatif	<ul style="list-style-type: none"> - PCM - S.E du G5 Sahel - PTFs 	Action continue au cours durant l'exercice
	2.1 Renforcement des capacités des acteurs de défense et de sécurité pour la lutte contre l'insécurité dans l'espace du G5 Sahel	Renforcer les capacités de planification et de conduite des opérations de l'Etat-major de Coordination et des bataillons de la Force Conjointe	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères en charge Défense des pays membres - CDS - S.E du G5 Sahel - PTFs 	Action continue
	2.2 Amélioration des conditions sécuritaires et de développement durable pour les populations de l'espace du G5 Sahel	Améliorer les conditions de vie et renforcer la résilience des populations	<ul style="list-style-type: none"> - PCM - S.E du G5 Sahel - PTFs 	Action continue
	2.3 Accroissement de l'accès des populations des zones transfrontalières aux services socioéconomiques de base	Promouvoir des programmes sociaux dans les domaines de l'éducation, la santé, la protection sociale et la sécurité alimentaire (valorisation de l'agriculture et de l'élevage...)	<ul style="list-style-type: none"> - PCM - S.E du G5 Sahel - PTFs 	Action continue
2. Elaboration et opérationnalisation du Programme d'Investissements Prioritaires 2023-2025	2.4 Promotion de l'intégration régionale à travers le développement des infrastructures	Soutenir l'intégration régionale à travers le développement des infrastructures d'accès à l'eau potable, à l'électricité et aux routes, ainsi que les infrastructures de communication...	<ul style="list-style-type: none"> - PCM - S.E du G5 Sahel - PTFs 	Action continue
	2.5 Création de pôles territoriaux intégrés de développement dans les zones transfrontalières.	Elaborer et réaliser des programmes d'aménagement intégré des territoires transfrontaliers.	<ul style="list-style-type: none"> - PCM - S.E du G5 Sahel - PTFs 	Action continue
	2.6 Renforcement du partenariat entre le G5 Sahel et les acteurs régionaux et internationaux.	Fédérer les efforts en coordonnant l'ensemble des actions menées par les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - PCM - S.E du G5 Sahel - PTFs 	Action continue



« Il faut allier le pessimisme de la raison à l'optimisme de la volonté »

GRAMSCI